



Le SNPMEN-FO vous souhaite la bienvenue !

Le syndicat national des personnels de l'administration centrale Force ouvrière (SNPMEN-FO) est un syndicat confédéré dont le principe conducteur est l'indépendance. Il professe un **syndicalisme indépendant** du patronat, de l'État, des gouvernements, des partis politiques et de tous les groupes de pression.

Cette indépendance syndicale est aujourd'hui un véritable enjeu alors que tout est fait pour transformer le rôle des organisations syndicales afin qu'elles participent à la mise en place des plans gouvernementaux d'austérité et de destruction des garanties statutaires des agents.

Le SNPMEN-FO est représenté dans les instances (comité social d'administration et formation spécialisée) et combat pour la défense des droits collectifs et individuels des agents. La participation à ces instances constitue un relai de l'action syndicale de fond, celle qui part de l'écoute des collègues, de l'aide apportée à la formulation des **revendications** et de la mise en place de cadres permettant l'expression collective des agents pour les faire prévaloir.

Cette logique s'étend à l'intervention sur des **situations individuelles**. Comment, en effet, préserver les droits de tous s'ils sont bafoués sur un plan individuel ? N'hésitez pas à prendre contact avec le SNPMEN-FO pour tout problème que vous rencontreriez.

Vous arrivez au sein de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche à un moment où les attaques du gouvernement contre les agents du service public, contre le pouvoir d'achat sont toujours plus violentes et où on veut leur faire porter le poids du dérapage budgétaire (on nous annonce pour 2026 une année blanche avec le gel du point d'indice et l'absence de mesures catégorielles, des suppressions de postes, 2 jours fériés qui seront travaillés sans rémunération supplémentaire, alors qu'une journée de carence et 10 % de notre salaire nous sont déjà retirés en cas d'arrêt maladie),...

A l'administration centrale, de façon très concrète, les économies se font aussi par le biais d'opérations immobilières, en diminuant drastiquement les m<sup>2</sup> dédiés aux personnels. L'exemple le plus emblématique est le projet Pascal, projet contre lequel le SNPMEN-FO s'est positionné dès le début car il est porteur de très fortes dégradations des conditions de travail des agents et de risque de restructurations de services entraînant l'abandon de missions. Le projet Pascal a pour objectif de faire déménager à Gentilly 1 930 agents (plus de la moitié du ministère !) actuellement implantés dans différents sites et qui auront à travailler en open space et flex-office intégral.

Pour lutter contre la dégradation des conditions de travail, contre les plans de destruction de la fonction publique et de la Sécurité sociale, pour défendre le pouvoir d'achat, rejoignez-nous !

L'adhésion à un syndicat est un droit à valeur constitutionnelle qu'il faut exercer pour défendre ses conditions de travail et porter les revendications face à l'administration !

Pour être informé(e), défendu(e), pour revendiquer ... **Syndiquez-vous !**

## **Rejoignez le SNPMEN-FO :**

### **Vos contacts :**

Anne Fauvaud, secrétaire générale du SNPMEN-FO - tél : 01 55 55 34 02

[anne.fauvaud@education.gouv.fr](mailto:anne.fauvaud@education.gouv.fr)

Emmanuel Picard, secrétaire général adjoint - tél : 01 55 55 69 19

[emmanuel.picard@education.gouv.fr](mailto:emmanuel.picard@education.gouv.fr)

Anne Tripier, experte FO au CSA - tél : 01 55 55 36 84

[anne.tripier@education.gouv.fr](mailto:anne.tripier@education.gouv.fr)

Corinne Jankowiak, membre du bureau du SNPMEN-FO - tél : 01 55 55 48 32

[corinne.jankowiak@education.gouv.fr](mailto:corinne.jankowiak@education.gouv.fr)

[www.snpmen-fo.fr](http://www.snpmen-fo.fr)

### **FO résister, revendiquer, reconquérir**

**Parce que, plus que jamais, l'action collective et déterminée est la seule issue  
qui peut garantir la défense des intérêts de chacun,**

---

S.N.P.M.E.N – FO - 110 rue de Grenelle 75007 PARIS – tél : 01. 55.55.34.02

Local FO situé au 97 rue de Grenelle - pièce 605 - 6<sup>ème</sup> étage

☐ Mail : [fosnpmen.syndicat-ac@education.gouv.fr](mailto:fosnpmen.syndicat-ac@education.gouv.fr)